

Monsieur le Président de l'intercommunalité du Carmausin Ségala

Madame, Monsieur les Maires et conseillers communautaires

Objet : projet d'installation de 3 unités de « méthanisation » sur le territoire de la 3CS.

Suite au projet de construction d'unités de méthanisation sur les communes de MONESTIES, ROSIERES et STE GEMME l'association CEGAIA souhaite porter à votre connaissance les éléments suivants :

Etant soumis à simple « déclaration » par le porteur de projet, ce processus prive les habitants des communes concernées de leurs droits élémentaires de citoyen.

Or, le Code de l'environnement, article L.110-1 // 4°, (article 7) stipule :

« chacun a accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses, et le public est associé au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire ».

Ces installations interrogent selon plusieurs points de vue.

Tout d'abord d'un point de vue économique : de l'argent public étant investi, cela conforte le droit du citoyen à participer conformément au texte ci-dessus.

De plus, abstraction faite des aides aux agriculteurs (PAC ; subventions,...) l'énergie produite sera à nouveau taxée lorsqu'elle reviendra au compteur de l'abonné !

Et, c'est encore l'abonné qui devra compenser l'écart entre le prix du rachat de l'énergie produite et celui réglé lors de sa distribution !

Enfin, eu égard à la proximité de ces installations, les riverains verront leurs biens immobiliers dévalorisés.

Dès lors, l'intérêt général ne doit pas être minoré au regard des intérêts économiques particuliers.

Ensuite d'un point de vue environnemental, il nous semble parfaitement incohérent de soutenir une nouvelle installation polluante, comme cela a été envisagé à STE GEMME, sur une zone de captage pour l'eau potable ! A ce propos, rappelons que 2 plans d'action (PAT 2007 à 2012 et 2012 à 2017) ont été mis en œuvre (avec de l'argent public) pour tenter d'améliorer la qualité de l'eau du CERET !

Malgré cela, à FONTBONNE, la production d'eau potable a été abandonnée pour cause **d'impossibilité de rendre de l'eau conforme au cadre réglementaire !**

D'une part, ces projets de méthaniseurs, à fort caractère industriel, non content de privatiser la distribution d'énergie, perpétue un modèle de développement agricole qui accélère le réchauffement climatique ; le dernier épisode caniculaire ne laisse plus la place au doute. Face à ce constat, les pouvoirs publics se doivent d'encourager de nouvelles pratiques agricoles, plutôt que de conforter des manières de faire obsolètes.

Des acteurs publics, de plus en plus nombreux, ont compris cet enjeu en encourageant des pratiques agricoles plus vertueuses ; dans notre région des collectivités s'engagent dans ce processus. (1)

Alors, en Ségala, pourquoi ne pas imaginer une usine à méthane, gérée par la collectivité, qui offrirait toutes les garanties souhaitables ?

D'autre part CEGAIA s'inquiète car, pour répondre aux enjeux et pour alimenter leur méthaniseur, les agriculteurs seront tenus d'assurer le bon approvisionnement de celui-ci en effluents (30 tonnes/jour plus 15% en matière végétale) ! Le risque de dérive n'est pas à écarter ; l'exemple du « biodiesel », avec le maïs, est révélateur sur ce plan.

Par ailleurs, CEGAIA se joint au cri d'alarme des scientifiques concernant la mise à mort de la biodiversité(2) ; nous proposons une réflexion

- pour l'orientation vers des pratiques vertueuses,
- pour la préservation des espèces,
- pour la santé des humains et de l'environnement.

Et, la création d'un **Comité Consultatif** constitué de représentants d'associations, de citoyens et d'élus,... afin de cibler les objectifs et les choix stratégiques pour notre territoire. Cette initiative, permettrait, à chacun, de prendre le temps de la connaissance et de l'expertise en évitant peut-être les informations erronées ou parcellaires.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations citoyennes.

Ps : ce courrier est envoyé à toutes les communes su Ségala.

(1) : https://actu.fr/occitanie/auzeville-tolosane_31035/pres-de-toulouse-le-sicoval-cherche-des-porteurs-de-projet-pour-une-exploitation-agricole-de-68-ha_54159534.html

(2) : STEPHANE FOUCART: « et le monde devint silencieux » Comment l'agrochimie a détruit les insectes ; SEUIL